

#DONTFORGETUS

ALL UNITED FOR LUXEMBOURGISH

HORECA

Luxembourg, le 8 février 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En date du 11 février 2021, Don't forget us a.s.b.l a publié son premier communiqué de presse, ce pour sensibiliser politique et grand public par rapport aux importantes conséquences financières rencontrées par ses membres et le secteur de l'HORECA du fait de la pandémie et de la gestion gouvernementale de la crise sanitaire.

Don't forget us a malheureusement dû continuer à communiquer sur la situation et ce du fait de l'insuffisance des solutions apportées par l'Etat.

Des mesures et aides financières ont certes été prises par l'Etat et sans lesquelles la situation serait encore pire.

Mais les critiques formulées dès le 11 février 2021 restent malheureusement encore fondées un an plus tard.

Il était certainement impossible de prévoir début 2020 comment la crise sanitaire allait se développer et comment elle allait impacter la vie au quotidien de tout un chacun.

Prédire début 2020 le sort, même à court terme, des finances publiques, était pour le moins difficile.

Tel n'était cependant plus le cas au moment où la loi du 23 mars 2021 a été votée.

Tel est encore moins le cas actuellement.

La COVID-19 n'a, d'un point de vue financier, pas impacté de manière négative l'économie nationale prise de façon globale.

Divers membres du Gouvernement ont régulièrement insisté sur le fait que l'économie luxembourgeoise a très bien résisté à la crise, notamment comparée aux autres Etats-membres de l'Union européenne.

A tel point même que l'ancien Ministre du travail Dan KERSCH, et certains de ses collègues de parti, a décelé la nécessité de créer un impôt spécial pour les personnes à qualifier de vainqueurs économiques de la crise.

Parmi ces vainqueurs figurent des acteurs de la place financière mais aussi d'autres, dont les entreprises de la grande distribution.

A côté de ces gagnants existent aussi des perdants.

Et contrairement à cette économie globale qui se porte bien, dont les entreprises gagnantes n'ont non seulement maintenu leur résultat mais ont réussi, parfois au détriment et par le malheur d'autres, à augmenter leur bénéfice, les perdants, eux, ont réellement perdu.

Ces perdants, ce sont essentiellement toutes les entreprises qui réalisent leur chiffre d'affaires en temps réel et par rapport à une capacité d'accueil limitée et qui ne peuvent pas rattraper, du moins intégralement, une journée de travail perdue au courant d'un autre jour de travail.

- Un exploitant de salles de cinéma ne peut pas remplir ses salles au-delà du nombre de places disponibles et ne peut pas simplement doubler le nombre de ses séances le mardi pour rattraper un lundi fermé par décision étatique.
- Un restaurant ne peut pas accueillir 200 personnes s'il ne dispose que de 100 places pour rattraper le mardi un lundi fermé par décision étatique.
- Une discothèque pouvant accueillir 400 personnes ne peut pas faire entrer 4.000 personnes en un soir pour rattraper en un jour 9 jours de fermeture imposés par décision étatique.

Que faut-il encore dire ou écrire pour rendre compréhensible cette évidence mathématique évidente à ceux qui décident non seulement sur les aides étatiques mais également de l'avenir d'entreprises, de ses employés et plus indirectement d'entreprises et contractants liés ?

L'équation paraît actuellement pourtant simple :

- Le nombre des entreprises financièrement touchées est très largement inférieur à ce qu'on pouvait légitimement s'attendre en début de crise sanitaire.
- La situation financière de l'Etat est, selon les déclarations gouvernementales, bonne jusqu'à très bonne.
- Les entreprises de l'HORECA ont été particulièrement touchées d'un point de vue financier par la crise sanitaire.
- De ce fait, bon nombre d'exploitants ont cessé leur activité et beaucoup d'autres risquent de faire de même.

L'Etat a non seulement la possibilité de remédier efficacement aux difficultés économiques des acteurs du secteur, ce en accordant, rétroactivement les aides par rapport aux coûts fixes dans les limites permises par la Commission européenne.

L'Etat a aussi le devoir de prendre ses responsabilités, et non seulement de manière partielle, pour aider les membres du secteur HORECA, et d'autres avec un mode de fonctionnement similaire, à sortir d'une situation financière plus que pénible créée par les actions prises, mais également omises, par l'Etat.

De plus, les trois derniers mois d'exploitation ont tout simplement été catastrophiques pour le secteur HORECA.

Ce essentiellement du fait de l'insécurité créée auprès de la clientèle par les mesures d'accès pour le moins fluctuantes imposées par l'Etat.

Le résultat de ces 3 mois ne fait qu'aggraver la situation financière de bon nombre d'acteurs du secteur.

Et ce ne sont pas les aides actuellement en vigueur qui changeront de façon significative cette situation, alors que les aides, vues de près, ne ressemblent guère à la présentation plutôt attrayante qui en est faite à l'occasion des conférences de presse ministérielles.

Finalement, au mois de mai 2021, Don't forget us avait attiré l'attention du Ministre des Finances, de la Ministre de la Justice et du Ministre de l'Économie sur la problématique relative aux chèques de repas et de la mauvaise utilisation significative de ces chèques.

Aucune prise de parole ministérielle forte sur le sujet, aucun rappel à l'ordre n'ont suivi ce constat évident d'une situation inacceptable.

Le préjudice causé notamment au secteur HORECA, mais e.a. aussi encore à l'Administration des contributions directes, par le détournement quotidien des chèques de repas est énorme.

Rappeler aux utilisateurs de chèques de repas la seule finalité de ces chèques et leur mode de fonctionnement, ainsi que les conséquences d'une utilisation non-conforme, aurait pris très peu de temps à un quelconque des Ministres saisis.

Rappeler à pareille occasion également ces mêmes principes bien connus et établis par des normes légales aux établissements de la grande distribution qui acceptent bien volontiers dans leurs magasins les chèques de repas utilisés de façon non conforme aurait également été non seulement fort utile mais aussi simplement apprécié par les acteurs du secteur HORECA.

Et cette intervention aurait réellement aidé le secteur HORECA sans coûter le moindre cent ni à l'Etat ni au contribuable.

La situation actuelle de la crise inviterait à un certain optimisme, selon Madame la Vice-Premier ministre.

Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, Don't forget us reste de son côté résolument optimiste quant à un dénouement positif de ses demandes réitérées par le présent communiqué.